

Re_fashion

Société par actions simplifiée
à capital social variable
Siège social : 4 Cité Paradis 75010 Paris
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
Saisine dématérialisée du 22 décembre 2023**

Ordre du jour

1. *Avis* sur une Proposition d'évolution du barème de soutien auprès des collectivités

I. Registre de participation

Entre le 22 décembre 2023 et le 4 janvier 2024,

Tous les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « **CPP** ») de l'éco-organisme ont été saisis pour avis, sur convocation de l'Eco-organisme, par courriel en date du 22 décembre 2023, au moyen d'un vote à distance.

Tous les membres titulaires du Comité des Parties Prenantes ont été conviés à une session d'échanges (à distance), qui s'est tenue le 27 décembre de 13h à 14h.

Le vote à distance s'est déroulé entre le 22 décembre 2023 et le 4 janvier 2024, un délai supplémentaire ayant été accordé compte tenu de la période de congés. Le vote a été clôturé le 4 janvier 2024 à minuit.

Ont pris part à la saisine dématérialisée en qualité de membres du CPP de Refashion :

Au titre du Collège des producteurs :

- Frank Boehly, titulaire, Conseil National du Cuir (CNC)
- Sophie Frachon, titulaire, Union des Industries Textiles (UIT)
- François-Marie Grau, titulaire, Union Française Mode et Habillement (UFIMH)

Au titre du Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Pierre Duponchel, titulaire, Fédération Le Relais
- Louana Lamer, titulaire, ESS France
- Jean Pierre Verneau, titulaire, Fédération de la cordonnerie

Au titre du Collège des collectivités territoriales :

- Sylviane Oberlé, titulaire, Association des Maires de France (AMF)
- Jean-Michel Buf, titulaire, Régions de France
- Bertrand Bohain, suppléant, Cercle National de Recyclage (CNR)

Au titre du Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Catherine Rolin, titulaire, France Nature Environnement (FNE)
- Charlotte Soulyard, titulaire, Zero Waste France
- Mina Maherzi, titulaire, Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC)

N'ont pas pris part à la saisine dématérialisée :

Au titre du Collège des producteurs :

- Philippe Joguet, Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)

Au titre du Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Mehdi Zerroug, Federec

Au titre du Collège des collectivités territoriales :

- André Léger, AMORCE

Au titre du Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Pierre Condamine, Les Amis de la Terre

Le registre de participation fait état des membres du CPP ayant pris part au vote de leur organisation par voie électronique dans le délai prévu par l'Eco-organisme.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur le projet soumis à son avis.

En l'absence du Secrétariat habituel, Margarita Verboud, salariée de l'Eco-organisme est désignée comme secrétaire de la saisine à distance du CPP (la « Secrétaire de séance »).

II. Saisine pour avis

L'Eco-organisme propose au CPP de donner son avis sur une **proposition d'évolution du barème de soutien auprès des collectivités locales à compter de 2024**, sur la base de la présentation envoyée en pièce-jointe de la même convocation.

Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote à distance :

Collège des producteurs :

- Conseil National du Cuir (CNC) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Fédération Le Relais : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Favorable**
- Zero Waste France : **Favorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Favorable**

Avec douze (12) votes à distance, dont douze (12) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstentions, le CPP valide la proposition d'évolution des soutiens aux collectivités à compter de 2024.

En application du règlement intérieur du CPP, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits.

L'Eco-organisme déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié.

Les scrutateurs

François-Marie Grau

Titulaire

Union Française Mode & Habillement

Sylviane Oberlé

Titulaire

Association des Maires de France

Secrétaire de séance

Margarita Verboud

Responsable des affaires juridiques et
institutionnelles

Refashion